FEVRIER 2016

Les suicides et les tentatives de suicide en Vienne

Eléments clés

- Plus de 630 séjours hospitaliers pour tentative de suicide en 2014
- Un taux de recours hospitalier comparable à la métropole, mais le plus faible de la région chez les hommes comme chez les femmes
- Une très légère diminution des hospitalisations suite à une TS depuis 2010 (-1 %)
- Plus de 780 passages aux urgences suite à une tentative de suicide
- Un taux de recours aux services d'urgences moins élevé que dans la région chez les femmes et identique chez les hommes, en baisse par rapport à 2014 (-10 %)
- Près de 80 décès annuels par suicide en 2010-2012
- Un taux de mortalité par suicide comparable à celui de la métropole
- Une mortalité par suicide en baisse entre 2000 et 2012

Coordination promotion de la santé mentale et prévention du suicide
Mr Poupin et Mr Blossier
CH H. Laborit
Poitiers
Tél. 05 49 44 58 13

Auteures : J. Debarre, M. Pubert

Les tentatives de suicide (TS)

En 2014, le territoire de santé de la Vienne a enregistré 633 séjours pour TS en établissement de soins de courte durée publics et privés. Les taux de recours sont comparables à ceux de la métropole pour chacun des deux sexes (Figure 1). Les hommes comme les femmes affichent le taux le plus faible de la région.

Figure 1. Taux comparatifs de recours à l'hospitalisation pour tentative de suicide selon le sexe en 2014 (pour 100 000 habitants)

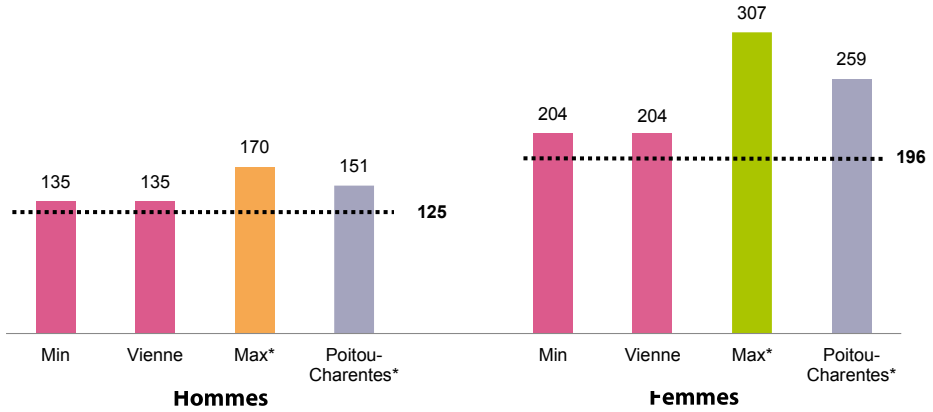

Sources : ARS (PMSI MCO), INSEE *Exploitation ORS Poitou-Charentes*

* : différence statistique significative avec la France métropolitaine au risque de 5 %

Légende
France métropolitaine
Charente
Charente-Maritime Sud-Est
Vienne
Charente-Maritime Nord
Deux-Sèvres
Poitou-Charentes

En 2015, les services d'urgences de la Vienne ont enregistré 781 passages[1] suite à une tentative de suicide, soit 0,6 % de l'ensemble des passages aux urgences. A structure de population égale, le taux de passages aux urgences suite à une TS est moins élevé dans la Vienne que dans la région chez les femmes et est identique chez les hommes.

Figure 2. Taux comparatif de recours aux services d'urgences [1] suite à une tentative de suicide en 2015 (pour 100 000 habitants)

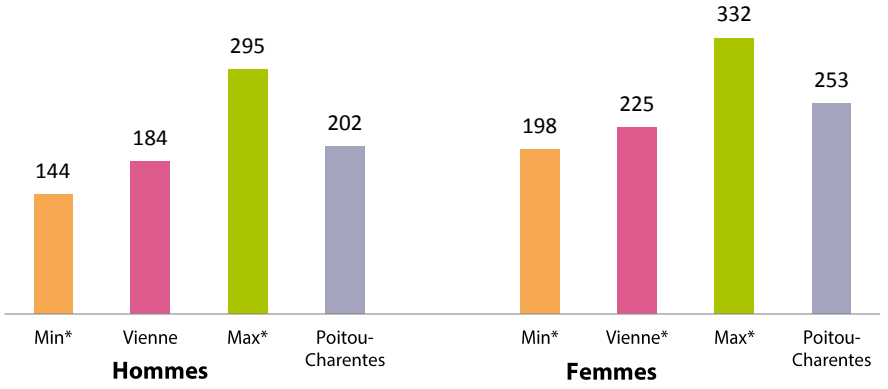

Sources : InVS-Dcar/OSCOUR® *Exploitation ORS Poitou-Charentes*

* : différence statistique significative avec le Poitou-Charentes au risque de 5 %

[1] : sous-estimation probable due à des problèmes de transmission des données des établissements de Vienne

Les suicides

Des taux de mortalité par suicide comparables à ceux de la métropole

Entre 2010 et 2012, le territoire de santé de la Vienne a enregistré 78 décès moyens annuels par suicide (79 % d'hommes). Les taux comparatifs de mortalité par suicide ne se montrent pas significativement différents de ceux de la France métropolitaine chez les hommes (30 décès contre 26 pour 100 000 hommes), comme chez les femmes (7 décès contre 8 pour 100 000 femmes) (Figure 3). Les hommes affichent le taux le plus faible de la région et les femmes l'avant dernier.

Une mortalité par suicide en baisse entre 2000 et 2012

Entre 2000 et 2012, le taux comparatif de mortalité par suicide chez les hommes du territoire de santé de la Vienne est passé de 35 à 29 décès pour 100 000 habitants, soit une diminution de 17 % (11 % en Poitou-Charentes). Alors que ce taux se montrait supérieur au niveau régional de 2003 à 2007, il se retrouve ensuite au-dessous. Chez les femmes, ce taux est passé de 10 à 7 décès pour 100 000 habitantes, soit une diminution de 30 % (27 % en Poitou-Charentes), suivant la même tendance qu'en région (Figure 4) .

Figure 3. Taux comparatifs de mortalité par suicide selon le sexe sur la période 2010-2012 (pour 100 000 habitants)

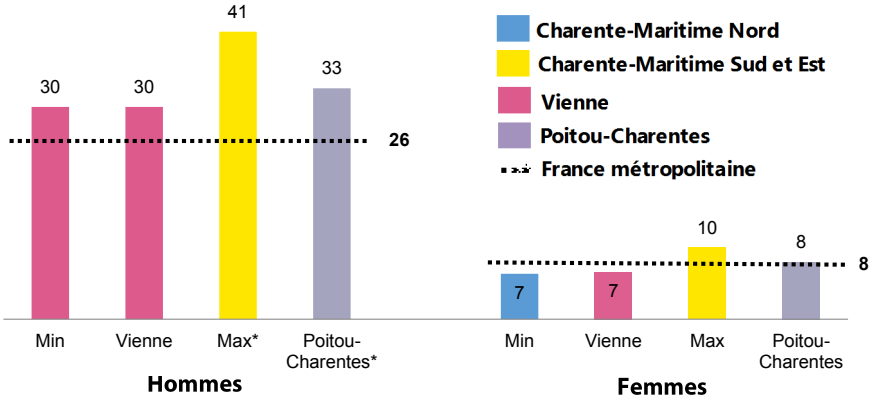

Sources : INSERM CépiDc, INSEE *Exploitation ORS Poitou-Charentes*

* : différence statistique significative avec la France métropolitaine au risque de 5 %

Figure 4. Evolution des taux comparatifs de mortalité par suicide selon le sexe de 2000 à 2012

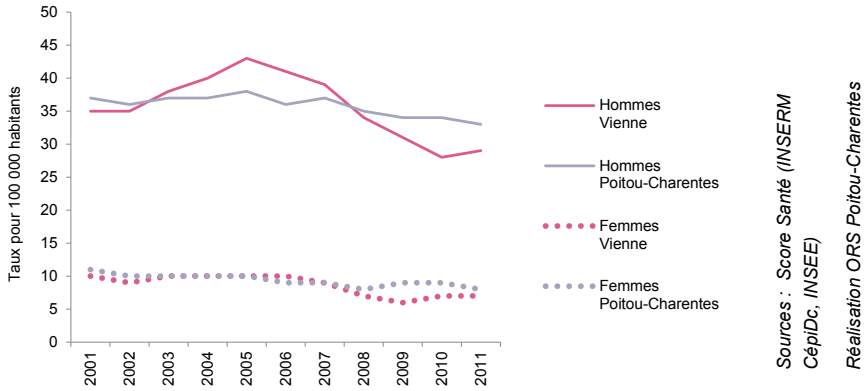

Precisions Methodologiques

Pour chacun des indicateurs, en plus des données relatives au territoire de santé concerné, sont présentés le minimum et le maximum observés sur l'ensemble des cinq territoires de santé de Poitou-Charentes ainsi que la valeur régionale et celle de la France métropolitaine lorsque disponible. Ces valeurs sont représentées selon un code couleur unique.

*Standardisé sur l'âge, le taux comparatif permet de comparer le niveau de mortalité ou de recours (hospitalier ou aux urgences) des territoires de santé indépendamment de la structure par âge de la population. Ainsi, ce taux indique le nombre de décès (ou d'hospitalisations ou de passages aux urgences) qui serait dû aux suicides ou aux tentatives de suicide pour 100 000 habitants si la répartition par âge du territoire de santé était la même qu'au niveau de la population de référence. Ici, les taux ont été standardisés en prenant pour référence la population de la France métropolitaine (Poitou-Charentes pour les données Oscour®) de 2012 (2011 pour les données de mortalité). Enfin, les * indiquent les différences statistiquement significatives entre les territoires de santé et la population de référence.*

Exemple de 2 Actions en Vienne aux 2 extremités de la vie

Action de promotion de la santé mentale auprès des animatrices du réseau des relais d'assistantes maternelles (RAM) du nord de la Vienne : une mallette pédagogique en direction des 0-3 ans et des 3-6 ans a été constituée, composée d'ouvrages (sur la base de contes illustrés) dont le sujet porte sur les principales compétences psycho-sociales. Un guide d'accompagnement et des fiches pratiques élaborées par 22 assistantes maternelles volontaires complètent les ouvrages. L'objectif est de promouvoir la santé psychique et les compétences psycho-sociales dès le plus jeune âge. Une extension de son usage est prévue dans l'ensemble des RAM de la Vienne.

Actions en direction des personnes âgées : Des formations pluri-professionnelles et interinstitutionnelles au repérage de la dépression et la prise en charge du risque suicidaire **chez la personne âgée à domicile** sont proposées, rassemblent les réseaux gérontologiques de la Vienne, les dispositifs MAIA, les CLIC , les services de soins à domicile , les ADMR, aidants familiaux. Parallèlement, des formations et des informations au repérage de la dépression et la prise en charge du risque suicidaire sont proposée **chez la personne âgée en institution** avec la collaboration de plusieurs EHPAD dans la Vienne et l'association des Psychologues en gérontologie du Poitou-Charentes.

Cette plaquette, celles des autres territoires de santé et la plaquette régionale sont disponibles sur les sites ORS (www.ors-poitou-charentes.org), ESPRIT (www.esprit-poitou-charentes.com), ARP (www.arp-preventionsuicide.fr)